



AMAP DES JALLES  
DACAJ Mairie de Saint Médard en Jalles  
Place de l'Hôtel de Ville CS 60022  
33167 Saint Médard en Jalles cedex  
[amapdesjalles.olympe.in](http://amapdesjalles.olympe.in)

Ouverture de l'Assemblée générale à 19h40  
31 familles présentes sur 47 soit 66% de présents

## RAPPORT D'ACTIVITES PAR DP MELLIN

En 2014 , 47 familles ont adhéré à l'AMAP.

L'année a été principalement marquée par :

- le changement de pêcheur pour le contrat poisson
- une soirée accueil des nouveaux arrivants le 20 mars
- une distribution chez Aurore et Philippe à Eysines au mois de juin
- la difficulté de production des poulets
- les intempéries chez nos maraîchers
- un an passé dans notre nouvelle salle ; DP Mellin remercie comme tous les ans la municipalité qui met gracieusement la salle à notre disposition.

Pour compléter, le zoom sur chaque contrat est présenté par chaque coordinateur (détaillé ci-après), et les résultats de l'enquête de satisfaction présenté également.

### INTERVENTION DE MONSIEUR LEBLOND

Nous entamons notre Assemblée Générale en présence de Monsieur Thierry Leblond, adjoint au maire au Développement durable, au patrimoine naturel, à la transition énergétique et à l'innovation environnementale auquel nous donnons la parole :

*« cette mission à la mairie comporte des dossiers difficiles . Concernant l'AMAP, la notion de proximité est prépondérante : diminution de transport , diminution des intermédiaires, producteurs mieux traités. C'est une activité inter générationnelle qui crée un lien social .*

*A la mairie de Saint Médard , les actions et les orientations principales sont :*

- *le développement et la promotion des jardins familiaux et des jardins partagés (avec la création d'une charte sur les jardins partagés ) afin de développer une autosuffisance locale.*
- *la création du Parc des Jalles , véritable vallée maraîchère de Saint Médard jusqu'à Parempuyre.*
- *une véritable politique de l'arbre pour restaurer notre patrimoine naturel.*

*Pour terminer l'AMAP répond à l'éditorial de monsieur le maire à savoir : nous rassembler , à notre échelle locale, autour du bien commun et de l'intérêt général, augure de nos réussites futures -villespace-actualités N°202- »*

Question 1 : Le problème actuel à Saint Médard est le manque de terres agricoles . Un recensement a-t-il été réalisé ?

T.L.:Saint Médard est une ville essentiellement forestière. Il existe quelques terres agricoles dans

des zones inondables (donc non constructibles) le long de la Jalle. Pas de recensement effectué « à ma connaissance »,

Question 2 : pourquoi privilégier le développement des sentiers et l'installation d'arbres ? Les arbres ne nourrissent pas . Pourquoi ne pas privilégier l'autosuffisance maraîchère des villes ?

### ZOOM SUR LES CONTRATS

#### Le contrat pain : productrice Mireille FONTAN Coordinateur : Cyril GIRAUD

Le bâtiment doit être terminé pour que l'installation soit définitive (pour rappel , le four est actuellement installé dans la cuisine de Mireille). Une invitation sera faite aux amapiens pour le déplacements des fours courant 2015.

La prochaine étape sera le stockage des graines et de la meunerie : un moulin est en voie de commande mais la livraison ne sera effective que fin 2015-début 2016

L'objectif de départ était de produire et de transformer . Pour produire ses propres céréales Mireille a fait l'acquisition de nouvelles terres . Elles sont actuellement en conversion bio . Après la culture du sarrasin , elles sont actuellement ensemencées avec du trèfle afin d'apporter un engrais vert et de restructurer le sol.

En attendant la production de céréales , Mireille achète ses farines . Mais les difficultés de rendement et de production (intempéries) l'on contrainte à s'adresser à un nouveau producteur pour le petit épeautre. Il y a donc quelques changements dans la farine.

Mireille trouve l'AMAP de Saint Médard très sympa et remercie Cyril pour la gestion complexe des contrats . Point négatif : la baisse du nombre de contrats et du volume de pain.

Elle propose donc une dégustation, pour l'auberge espagnole qui suivra l'AG, de ses différents pains sous forme de tartines .

Pour le sondage auprès des personnes en contrat pain : 4 personnes ont répondu.

Cyril remercie Mireille pour sa présence plus régulière cette année. Le contrat en cours est prolongé jusqu'au 24 janvier .

#### Le contrat chèvre : productrice Marlène SERRANO coordinateur Pierre SIRIO

L'activité de Marlène a été chamboulé par l'arrivée du bébé , la petite Amaëlle. Allegria. Elle a embauché quelqu'un jusqu'en mars principalement pour l'emballage des produits .

Le nombre des contrats est stable- 19. Les yaourts sont très prisés.

Le troupeau comprend une centaine de chèvres.. Un voisin prête gratuitement 20hectares pour le pâturage . Marlène a acheté de la luzerne car son foin a pourri suite aux intempéries.

Elle a emménagé dans la maison de la ferme et cela lui permet d'être donc à la ferme même.

#### Le contrat poulet : producteurs Mr et Mme LOUSTEAU coordinatrice Brigitte GAY

29 contrats pour 28 poulets.

En août, nos producteurs ont rencontré des problèmes de nourriture : le maïs proposé ne faisait pas grossir les poulets. Il y a eu une compensation amiable aux livraisons suivantes. L'année prochaine , il n'y aura plus de très gros poulets. Il n'y aura pas de livraison en mai (jour férié) . Elle sera donc reporté au mois choisi par chaque amapien.

#### Le contrat fruits : producteurs Gabriel NOGUES et Alain BOTTECHIA coordinatrice Marie JOLY

14 paniers entiers et 5 demi-paniers.

Les producteurs ont envoyé par mail un bilan de l'année . Cela a été très apprécié. Cette année les fruits ont été abondants et de bonne qualité sauf peut-être les pêches en fin de saison qui ont été compensées par du raisin supplémentaire.

Le contrat poisson : pêcheur Olivier ARGELAS coordinatrice Emmanuelle COUSIN  
26 colis au total. Notre nouveau pêcheur vient du Cap Ferret . Il pratique la pêche traditionnelle.  
Il a pour l'instant effectué 2 livraisons . La 2ème présentait des poissons nobles et variés.  
Lors du changement de poissonnier , 6 contrats ont été perdu. Il y en a actuellement 20.  
Une visite au Canon est à envisager en cours d'année.

Le contrat miel : producteur Philippe BARRET coordinatrice Marie-Hélène CAILLAT  
Il y a eu 4 distributions en 2014. C'est un contrat ponctuel. 3 miels sont proposés : acacia ,  
bourdaine et toutes fleurs. Cette année la production de miel d'acacia a été abondante .  
25 familles sont concernées soit 150 à 200 pots par an . La visite du rucher est possible .

Le contrat viande de bœuf : producteur Mr LABEGUERIE coordinatrice Fabienne CASTILLANO  
C'est un contrat ponctuel. Choix de bœuf ou de veau .4 distributions dans l'année. Concerne une  
quinzaine de familles soit 40 à 45 colis.

Le contrat brebis : producteur Julien SARRE coordinatrice Marie JOLY  
Julien est toujours très rapide le soir et peu présent. Il n'a pas vraiment de contact avec les amapiens  
. Il y a 9 contrats : ce n'est pas beaucoup mais c'est stable . Julien a passé 3 mois d'été dans les  
Pyrénées . Juillet a été très pluvieux .  
Son projet d'installation à Blanquefort est en négociation avec la CUB. Il espère s'installer en  
septembre 2015. Il pourra alors développer d'autres produits . Il pourra alors organiser une visite sur  
sa nouvelle installation .

Le contrat œufs : producteurs Mr et Mme EYCQUARD coordinateur Pierre VERDEYROUT  
Il y a une stabilité avec 30 contrats soit 70 boîtes. Les œufs sont bio certifiés . Les tarifs pour 2015  
ne changent pas . La demande d'une livraison hebdomadaire est impossible à satisfaire car Mr et  
Mme EYCQUARD livrent de nombreuses AMAPS. Mais il faut savoir que les œufs peuvent se  
garder longtemps (record battu par Cyril : 2 mois!!!)

Le contrat pommes : producteurs Mr et Mme BOUGES coordinatrice Martine HUYOT  
16 contrats de pommes bio et 8 contrats de pommes non bio .  
De nombreuses personnes partagent le contrat : peut-on envisager des colis plus petits ?

Le contrat vin : producteur Jean-Louis ROUGIER coordinatrice Joëlle GARRIGUE-CARPENTIER  
Vin Bio . Château la Blanquerie . Livraisons ponctuelles.

Le contrat maraîcher : producteurs Aurore et Philippe SOURNAC coordinateur DP MELLIN  
L'année a été très pluvieuse et 1/3 de la serre a été noyée donc inexploitable (donc moins de place et  
perte de plants). Il y a eu aussi beaucoup de maladies .  
Suite à la destruction de la serre par la grêle en septembre, un nettoyage complet est nécessaire : il  
prendra plusieurs semaines . Les dégâts sont chiffrés à 200 000€ . 10 000€ restent à la charge des  
producteurs. Pour l'année prochaine , en avril et mai , il y aura une livraison sur 2 car la transition  
entre la production d'hiver et d 'été est difficile .  
Aurore et Philippe envisagent la création d'abris supplémentaires pour protéger les légumes de l'eau  
Les 5 paniers non livrés au printemps ont été rattrapé au dernier trimestre .

La distribution du journal « l'âge de faire » par Françoise COULODOU.

L'enquête de satisfaction :  
28 amapiens ont participé au sondage . Les résultats sont présentés à l'assemblée et seront

consultables sur le site internet. Ils seront également transmis par les coordinateurs aux producteurs. Globalement , les amapiens sont satisfaits de leurs producteurs . Seuls petits bémols : la ponctualité des producteurs fruits et le manque de contact avec le producteur brebis .

LE SITE INTERNET:

Il est régulièrement mis à jour par Thierry VENNAT . On y trouve tous les renseignements concernant les contrats et la vie de l'AMAP : à utiliser sans modération.

Rappel de l'adresse : <http://amapdesjalles.olympie.in/>

LE PLANNING :

Chaque Amapien participe 2 fois dans l'année à la distribution : préparation de la salle , des feuilles d'émergence de chaque contrat , nettoyage de la salle après utilisation . Rappel du code : 693 .

L'ouverture du cadenas étant malaisée , nous allons essayer de trouver un système d'ouverture plus facile .

On peut suivre l'évolution du planning sur le site internet . Il est également envoyé régulièrement par mail.

Rappel : en cas d'absence pour la permanence, il est impératif de trouver son remplaçant .

De même lors des congés , il faut trouver une personne , amapien ou non, pour venir chercher ses contrats car il ne doit rien rester après la distribution .

LES ORIENTATIONS POUR 2015

-Visite chez notre pêcheur

-Distribution chez un producteur (peut-être Mr LABEGUERIE ou Mr et Mme EYCQUARD)

-Journée d'aide et de convivialité chez nos producteurs

-Rencontres conviviales entre amapiens .

**VOTE POUR L'APPROBATION DU RAPPORT MORAL :**

A l'unanimité sauf une abstention.

---

**RAPPORT FINANCIER PAR MYRIAM VAZIA**

En banque au 14.11.2013 : 188,45€

Recettes : 47 adhésions : + 329€

Dépenses : assurance : - 104,97€

Frais de restauration : - 35,67€

Reste en banque : 376,81€

**VOTE POUR L'APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER :**

A l'unanimité moins 1 abstention

**VOTE POUR LE MAINTIEN DE LA COTISATION À 7€ :**

A l'unanimité.

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COLLÉGIAL**

1/3 sortant : Fabienne CASTILLANO  
Sarah RAYMOND  
Pierre VERDEYROUT  
Myriam VAZIA (ne se représente pas)  
1 démission : Cindy CHARPENTIER  
2 candidats : Delphine TREVISAN  
Philippe NAEGELE

### **VOTE POUR LES REPRESENTANTS AU CONSEIL COLLÉGIAL :**

A l'unanimité.

---

### **NOMINATION DU BUREAU**

Président : Denis-Pierre MELLIN  
Secrétaire : Nathalie PERROCHAUD  
secrétaire-adjoint : Emmanuel DAVOUST  
Trésorier : Philippe NAGAELE  
Trésorière-adjointe : Fabienne CASTILLANO

---

Fin de la réunion : 21h30. Suivie d'un buffet dînatoire.

Grand merci à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de l'AMAP : Coordinateurs , conseil collégial ,webmaster et bien sûr tous les amapiens et les producteurs sans lesquels l'Amap des Jalles n'existeraient pas.

Le président  
Denis-Pierre MELLIN

La secrétaire et le secrétaire-adjoint  
Nathalie PERROCHAUD Emmanuel DAVOUST